Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1196

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA
1002 Lausanne
22 décembre 1994 – nº 1196
Hebdomadaire romand
Trente-et-unième année

La rationalisation destructurante

Sur les marchés, la concurrence est vive, on le sait, et désormais elle l'est à plus grande échelle, nationale, européenne, mondiale. Les finances publiques sont asséchées, vivent d'emprunts pour investir ou même pour fonctionner à l'ordinaire. Dirigeants et magistrats appellent en consultation, au chevet de leurs budgets et bilans, des médecins qui, comme ceux de Molière s'écriant «le poumon, le poumon», n'ont qu'un diagnostic: rationaliser, rationaliser.

Mais il n'est pas nécessaire de pousser loin l'analyse pour découvrir le poids des salaires, dans la majorité des secteurs auscultés: 70 à 80% des coûts, très souvent. La rationalisation, dès lors, est synonyme de suppression d'emplois. Ils sont envisagés sans état d'âme, la cautèle de bonne conscience voulant qu'on ne licencie pas, mais qu'on utilise les départs naturels.

Cette nouvelle approche de la gestion est désormais triomphante. Chacun calcule ses ratios: bénéfice par employé, chiffre d'affaires par vendeur, dossiers liquidés par fonctionnaire ou magistrat, nombre de cas traités par médecin, durée de séjour par type de maladie, etc... Ce qui était jusqu'ici des indicateurs utiles a passé du descriptif à l'impératif: il faut que le vendeur vende plus, que le magistrat liquide plus de dossiers et que moins de malades s'attardent au lit. Les responsables des transports, par exemple, rêvent de système automatique parce qu'ils pourront fonctionner soir et week-end sans charges salariales.

Ces exigences sont devenues si fortes qu'elles dépassent l'effort justifié de renouvellement, de remise en question, pour devenir une idéologie destructurante. Dans la ligne de mire: le fonctionnement démocratique et les institutions locales (communes et cantons).

Les institutions démocratiques ne fonctionnent pas selon les critères de la rationalité de la gestion. Exemple type: une assemblée parlementaire. Cent ou deux cents personnes, souvent très chargées professionnellement, assistent au rituel de débats au résultat programmé. Le même objet est discuté trois fois: en séance de commission, en séance de groupe, devant le plenum. Quelle lenteur! Qui n'a pas entendu la formule utilisée par ceux qui déclinent de telles charges: je n'ai pas de temps à perdre? Et la procédure de consultation qu'exige la Constitution: que de rapports rédigés, relus, discutés et qui feront l'objet de deux pages de synthèse à l'intention du Conseil et du Parlement! Que d'efforts apparemment disproportionnés!

Il n'est pas rationnel non plus, dira-t-on, que chaque canton crée son bureau d'autoroute, son service spécialisé dans l'épuration. Les problèmes techniques sont les mêmes partout. Deux ou trois unités régionales, et même une seule unité centrale, auraient suffi. Vous auriez économisé non seulement du personnel, mais encore des surfaces de bureau, le coût de la coordination et du contrôle.

La recherche des conditions du plus haut rendement est acceptée comme imposée par la force des choses, sans discussion critique. Elle masque pourtant ses faiblesses et ses limites:

- Les grands ensembles, on le sait, ont aussi leurs lourdeurs et leur bureaucratie.
- Beaucoup de problèmes de société ne peuvent être résolus que par des encadrements de proximité. Qui calculera les coûts de la rationalisation: non seulement celui, très réel, du chômage, mais encore celui de la sécurité, qui doit être renforcée, celui du déséquilibre des régions. La prétendue rationalisation n'est souvent qu'un transfert de charges, à coût financier et humain élevé.

Les institutions, celles de la vie politique et communautaire, répondent à une autre finalité. L'enjeu est de taille, c'est celui du fonctionnement de la démocratie et du fédéralisme.

AG